



LA BRILLAZ



FÊTE NATIONALE
LE 31 JUILLET 2022
Réservoir de la Perreire Lovens

En raison de l'absence de précipitations et des hautes températures, le conseil communal a décidé d'interdire les feux d'artifices et l'utilisation des engins pyrotechniques sur l'ensemble du territoire communal.

Le traditionnel feu de bois sera allumé uniquement si les conditions le permettent.

Le conseil communal vous remercie de votre compréhension et il vous donne rendez-vous le 31 juillet prochain au réservoir de la Perreire à Lovens.

